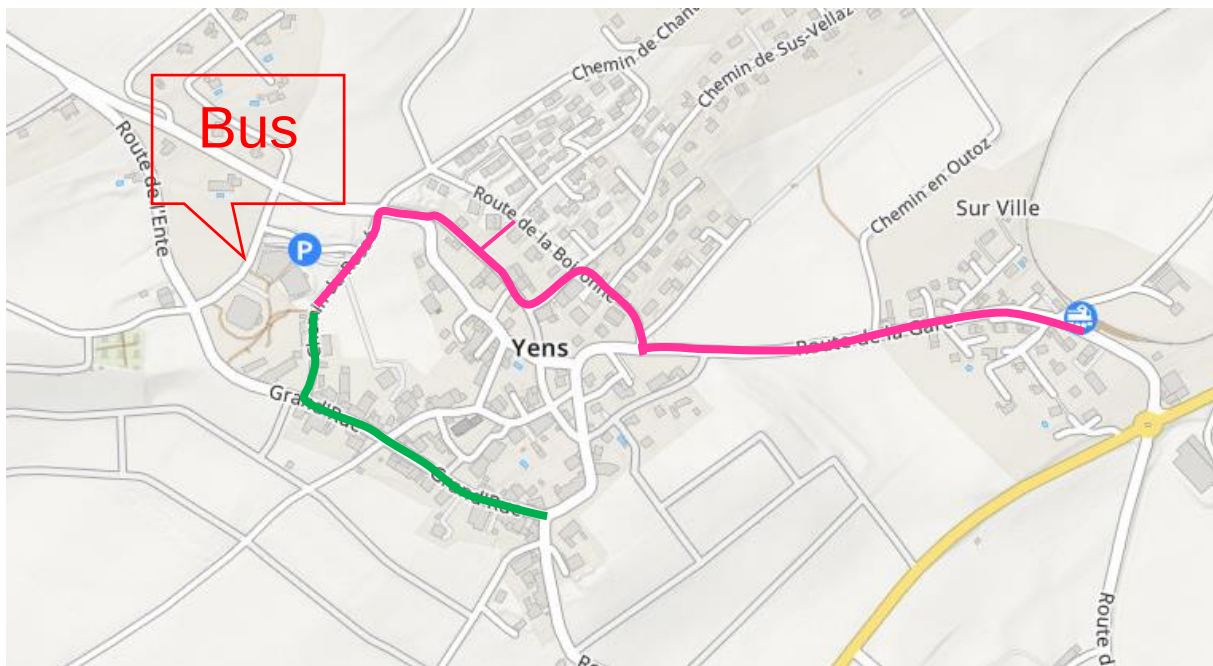




Cheminements sécurisés pour les élèves se rendant au Collège du Rossé

1. Les élèves du village qui doivent prendre le bus doivent se rendre à l'arrêt prévu au chemin de Prailon, à l'exception des élèves du secteur de la Gare, qui prennent le bus sur la place de la Gare.
2. Selon les places disponibles, les élèves du secteur de la Gare peuvent prendre le bus pour se rendre au Collège du Rossé.
3. Les élèves se rendant à pied au Collège empruntent les cheminements marqués et sécurisés, prévus à cet effet, et signalés ci-dessus, ainsi que les passages piétons.

Rose = élèves de la partie Est du village ainsi que ceux venant à pied depuis la Gare.

Vert = élèves du Centre et de la partie Ouest du village.

La Municipalité